

Communiqué de presse  
28 octobre 2010

## SEPARÉS DU JOUR AU LENDEMAIN, QUE FAIRE ?

***La Fondation Roi Baudouin (FRB) et la Fédération Royale du Notariat belge publient une nouvelle brochure issue du « Réseau d'écoute des notaires ». Elle a pour but d'accompagner toute personne dans les premiers moments qui suivent une séparation. A l'instar de la première brochure « Que faire lors du décès de son conjoint ? », le guide « Séparés du jour au lendemain, que faire ? » regorge de nombreuses informations, marche à suivre et conseils pour, notamment, s'organiser matériellement et préserver ses droits ainsi que ceux des enfants. 42 pages de conseils neutres et objectifs dans un format pratique à l'usage.***

### **Deux acteurs**

Depuis sa création en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du Roi Baudouin, la Fondation prend de nombreuses initiatives dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des citoyens sur les plans économique, social, culturel et scientifique. C'est dans ce cadre assez large qu'elle entretient des contacts privilégiés avec le notariat.

Bart van Opstal, Président de la Fédération Royale du Notariat belge : « *Le droit ne règle pas tout. Les notaires conseillent chaque année plus de 2,5 millions de personnes. Certes, ils leur apportent des réponses juridiques. Mais à ces occasions, les notaires deviennent aussi les confidents de leurs clients et abordent des questions parfois très sensibles. Les notaires prennent ainsi le pouls de la société.* » Or, ces situations individuelles rencontrées par les notaires cachent des faiblesses de notre système social. La Fondation Roi Baudouin (FRB) souhaite s'en inspirer pour venir en aide aux citoyens.

### **Un réseau**

Dominique Allard, directeur du Centre de philanthropie de la FRB : « *De nombreuses choses nous échappent. Agir sur un petit détail, apparemment insignifiant, permet d'améliorer considérablement la situation de certaines personnes. Mais il fallait détecter ce fameux détail. Forte de cette idée, la FRB a proposé au notariat de mettre en place un Réseau d'écoute des notaires.* » C'est ainsi que la FRB a recueilli de nombreux témoignages de notaires. L'objectif était d'inciter le notaire à faire 'sortir' de son étude les histoires qui ont des retombées sociales peu ou pas connues. Par la suite, le notariat et la FRB ont décodé ces témoignages. C'est ainsi que différents projets se sont mis en place aboutissant notamment à un deuxième guide pratique.

### **Un guide pratique**

Il a pour but d'accompagner toute personne dans les premiers moments qui suivent une séparation. A l'instar de la première brochure « Que faire lors du décès de son conjoint ? », **le guide « Séparés du jour au lendemain, que faire ? »** apporte des éléments de réponse pour les premiers temps de la séparation afin de gérer le choc émotionnel, trouver de l'information mais aussi du soutien. Le guide regorge de nombreuses informations, les démarches juridiques et administratives à suivre mais aussi des conseils pour, notamment, s'organiser matériellement et préserver ses droits ainsi que ceux des enfants.

42 pages de conseils neutres et objectifs dans un format pratique à l'usage.

## Où trouver ce guide ?

Le guide est à votre disposition chez le notaire.

Il est aussi possible de le commander gratuitement auprès de la Fondation Roi Baudouin :

via [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be) ;

par e-mail [publi@kbs-frb.be](mailto:publi@kbs-frb.be) ;

par tél. + 32-70-233 728 ou

par fax + 32-70-233-727.

Cette publication est consultable et téléchargeable sur les sites [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be) et [www.notaire.be](http://www.notaire.be).

---

## A propos de la Fondation Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure

La Fondation Roi Baudouin est une fondation indépendante et pluraliste qui, chaque année, soutient financièrement quelque 2.000 organisations et individus. Elle est un forum de débats, de réflexions et stimule la philanthropie. Avec un budget de 30 millions d'euros, la Fondation veut contribuer en 2010 à davantage de justice, de démocratie et de respect de la diversité. Nous opérons depuis Bruxelles et sommes actifs au niveau régional, belge, européen et international. Notre Conseil d'administration trace les grandes lignes de notre action, qui est mise en œuvre par une cinquantaine de collaborateurs. La Fondation a vu le jour en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

## A propos du notariat

A l'heure actuelle, la Belgique compte 1.422 notaires actifs au sein de 1.182 études notariales parmi lesquelles on dénombre 217 associations qui regroupent 467 notaires.

Chaque année, plus de 2,5 millions de personnes franchissent la porte des études notariales pour bénéficier d'un conseil sur mesure ou pour passer un acte. Les notaires prennent ainsi le pouls de la société.

En 2009, les notaires ont passé 794.560 actes et ont perçu, pour le compte de l'Etat, plus de 3 milliards d'euros de droit d'enregistrements.

---

## Info presse

Fondation Roi Baudouin

Jean-Paul Collette

Tél : 02-549 02 78

Gsm : 0474-99 70 75

e-mail : [collette.j@kbs-frb.be](mailto:collette.j@kbs-frb.be)

[www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)

Fédération Royale du Notariat belge asbl

Charles Six-Hubinon

Tél : 02/505.08.80

Gsm : 0475/98.33.03

e-mail : [six-hubinon@fednot.be](mailto:six-hubinon@fednot.be)

[www.notaire.be](http://www.notaire.be)